

Tonnerre, jeudi 28 mars 2024

Madame, Monsieur, les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui se tiendra le :

Jeudi 04 avril à 19 h 00
à la salle polyvalente
59, Grande rue - 89160 ANCY LE FRANC

L'ordre du jour sera le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 15 février 2024
- Transformation SMBVA en EPAGE

FINANCES

- Adoption des comptes de gestion et comptes administratifs 2023
- Affectation des résultats 2023
- Amortissements des immobilisations
- Budgets primitifs 2024
- Vote des taxes directes locales
- Subventions d'équilibre (budgets 2024 ZAC et Pépinière)
- Cotisations 2024
- Admission en non-valeur
- Précision Attributions de Compensation (AC) Investissement Tonnerre

DEVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

- Horaires déchèteries

DECISIONS/INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

- Décision
Décision n°05-2024 Demande de subvention Travaux déchèteries
- Informations (le cas échéant)
- Questions diverses (le cas échéant)

ANNEXES :

PV CC du 15.02.2024
Projet Nouveaux statuts SMBVA
Note de synthèse CA 2023
Note de synthèse BP 2024
BP 2024 PRINCIPAL

BP 2024 OM
BP 2024 PEPINIERE
BP 2024 ZAC
CG Budget Principal 2023
CG Budget OM 2023
CG Budget PEPINIERE 2023
CG Budget ZAC 2023

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Monsieur Régis LHOMME,
Président



En cas d'empêchement, merci de transmettre la convocation à votre suppléant ou de remettre un pouvoir à un autre conseiller communautaire.

La séance sera transmise en direct sur
la chaîne *YouTube* de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »